

COMPTE RENDU REUNION DU 31 MAI 2023 QUARTIER « LE CŒUR DE SAINT CHEF »

Présents Le bureau : Jean Guy Vitupier Président, Evelyne Tripier-Mondancin vice-présidente référent pour le bas du quartier, Jean Claude Baillaud vice-président référent pour le haut du quartier, Patrick Guyon élu référent, Joëlle Gros secrétaire de séance. 49 habitants, 39 foyers représentés

Retenu par ailleurs et ne pouvant se soustraire à cette obligation, M. Le Maire est excusé.

Début de séance 18h40 fin 20h50 fin du pot de l'amitié 21h55

→ Nous débutons par une Intervention sur les FRELONS ASIATIQUES

Norbert de l'association « Bionat 38 » explique comment repérer les nids de frelons asiatiques, et faire des pièges (bouteilles remplies de vin blanc, bière, fraise)

Il est prêt à revenir en septembre pour donner des pièges.

→ Election de la Vice-présidente référent pour le bas du quartier Evelyne Tripier Mondancin à l'unanimité

→ les travaux

- ⇒ HLM Mômes : projet 100% privé. Fin des travaux prévue septembre 2024. 31 logements, 2 locaux commerciaux, reconfiguration places parking. Création d'une nouvelle place, le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion de quartier, nous pourrons faire des propositions. Des devis ont été demandés pour l'installation de WC publics qui devraient se situer plutôt vers les aires de jeux.
- ⇒ Rénovation aire de jeux enfants : un jeu à ressorts 4 places, balançoire, portique, cabane, tobogan, parcours cahutte (les enfants se promènent à l'intérieur) Coût 63 000 € ht.
Prévu pour les ados en 2025 : Work-out, abri-jeunes, WC publics etc.
- ⇒ Calvaire du Marchil : l'élagage a été réalisé par des bénévoles, les statues nettoyées par JG Vitupier et repeintes par les jeunes de l'aumônerie.
Depuis la réunion le petit bassin a été condamné. 2 Bancs ont été posés.
- ⇒ Café de la Mairie : à ce jour la terrasse, l'escalier, et les façades sont terminées. Reste l'aménagement intérieur afin que le pub installé provisoirement dans l'ancien office de tourisme trouve sa place définitive. Une cellule commerciale est prévue. Fin des travaux prévus 1^{er} trimestre 2024. Le patron du Cask house en sus des loyers payés investira 80 000 euros dans l'aménagement intérieur. La Mairie reste propriétaire de la licence et la louera à Cask House.
- ⇒ Lagunage : Après dépollution et curage (entre juillet et septembre 2023) il sera rendu à la commune qui souhaite aménager un des trois bassins en plan d'eau. Nous attendons l'accord des services départementaux de l'eau.
- ⇒ DAB : Suite au vandalisme de fin d'année sur le distributeur de billets, la Mairie a réalisé les travaux lui incombant. Il devait être remis en fonctionnement vers le 15 juin. Nous attendons toujours la remise en service par « La Brink's » G. Gehant notre adjoint aux travaux les a très dernièrement a nouveau relancé.

⇒ Pôle médical : Deux médecins Julie SMITH et Arthur LESSI, devraient s'installer au 1^{er} octobre prochain. Ils communiqueront eux-mêmes sur leur installation et vous donneront les informations le moment venu. Le 24 avril dernier, a été signé le bail avec la Mairie pour les deux cabinets. Il en reste un de vacant..

Sont également implantés : « la croisée des chemins » centre de soins de chaleur, une naturopathe, deux ostéopathes, un cabinet d'infirmières, une masseuse (qui depuis n'exerce plus sur le site). Et à partir du 1^{er} Août une neuropsychologue.

Un banc sera installé à proximité des infirmières.

⇒ Concessions cimetières : à certains endroits, le cimetière semble laissé à l'abandon. Cela est dû principalement aux concessions non entretenues et délaissées par les descendants. Il s'agit de concessions à perpétuité pour certaines, 30, 50 ans pour d'autres. S'agissant d'un domaine privé, la Mairie ne peut pas intervenir. Des courriers de signalement ont été envoyés aux familles pour demander de les entretenir. La procédure d'abandon de concessions (sous la réserve de l'accord des familles) est très longue, au minimum 5 ans. La dernière s'est terminée en 2021. Nous relancerons une nouvelle campagne en 2025.

Dominique Chevallet et Patrick Guyon doivent se rendre sur place.

⇒ Jardins des Oules : tout en haut du cheminement piéton. Ré ouvert au public 7/7 24h/24h

⇒ Parking des Mômes : Il est demandé le respect de la zone bleue. Elle est tracée, mais pas officialisée, donc pas possible de verbaliser. Le policier municipal a rencontré les commerçants pour leur demander de laisser les places à leurs clients et de se garer plutôt vers la station de recharge électrique. De se mettre à proximité de leurs commerces uniquement au moment de décharger.

⇒ Parking sur l'ancien terrain de basket : Il a été réalisée une entrée sur la route qui passe devant les futurs « HLM » Avec la pose de panneaux « parking » Il est beaucoup plus visible.

➔ le temps des échanges

⇒ Liaison piétonne Versin ⇔ Les Mômes : Espérée par tous mais techniquement et financièrement très compliquée. 7 kms de route départementale. Le département sera contacté pour une éventuelle prise en charge des travaux. Entre temps, le passage par les chemins ruraux existants sera étudié. Les services techniques se chargeant de l'entretien.

⇒ Composteurs : Actuellement aux 2 « Illud » / les Mômes / F Dard / Parking ancien cimetière. Sans doute en rajouter vers les deux lotissements « les Barrières » et « la Cournière ». Il faut deux ou trois personnes volontaires pour les gérer. La question est posée des débordements des ordures ménagères. Deuxième semestre 2024, il y aura distribution par le SYCLUM (ex SICTOM) de poubelles jaunes pour ceux où le camion passe encore.

⇒ Déplacement du bac de fleurs vers Teillon qui cacheraient la vue. Le déplacer un peu plus contre le bâtiment sans pour autant gêner les piétons. En même temps C. Neyron regrette qu'on ne puisse plus faire demi-tour à la patte d'oie après le salon de coiffure. Mais c'était dangereux.

⇒ Carrefour du Marchil. Dangereux, beaucoup d'accidents. Dernièrement, les services départementaux de la voirie ont proposé un plateau surélevé (comme aux Mômes) Sans doute cette solution sera retenue. Nous vous tiendrons informés.

- ⇒ Carrefour à « La Chapelle » vers le pôle médical. La signalisation routière est correcte.
- ⇒ Carrefour rue de La Michallière et rue de la Paroisse. Une étude des services voiries du département est en cours.
- ⇒ Lotissement Champ Bénard : Le lotissement, privé en totalité à sa construction est devenu communal dans les années 90. Certains habitants se sentent abandonnés au niveau de l'entretien des espaces verts. Il s'agit simplement du fauchage raisonné ou seuls les bords sont tondus. Dans le lotissement il y a un terrain non construit sur lequel les enfants peuvent jouer et là l'herbe est très haute. Les services techniques seront recontactés sur le sujet. Nous en reparlerons lors de la prochaine réunion.

Concernant les trottoirs. Ceux-ci sont souvent utilisés comme place de parking. Les jeunes qui reviennent du car et/ou de l'école à pied sont obligés de passer sur la route. Nous en reparlerons lors de la prochaine réunion.

Pour les abords extérieurs des maisons, la question est posée de savoir si chacun ne pourrait pas entretenir un peu devant chez lui ? Vaste sujet dont nous reparlerons.

- ⇒ Incivilités aux 2 « Illud » dégradation de véhicules, du bruit, des jeunes qui sonnent aux portes et partent en courant. Il faut communiquer ces incivilités au policier municipal, et en fin de journée ou la nuit, alerter la gendarmerie qui a des équipes qui tournent sur le secteur. Nous souhaitons qu'il y ait une ou deux personnes référentes afin de collecter les informations et les transmettre aux autorités. Nous demanderons à la gendarmerie de passer plus souvent. IL serait intéressant que ces personnes intègrent le groupe « participation citoyenne » qui s'occupe des problèmes (signalement des agissements suspects etc.) de sécurité dans les quartiers.
- ⇒ Replacer le radar rue de l'Abbatiale. Nous le faisons tourner dans les différents quartiers.
- ⇒ Fermeture de La Poste. Mr Le Maire est en négociation pour garder le bureau ouvert.
- ⇒ Rond point école maternelle. Dangereux. Les voitures ne respectent pas le passage piéton. Nous positionnons régulièrement le policier municipal qui doit intervenir également à l'école L. Seigner
- ⇒ Tests des bornes d'incendie. Actuellement en raison de la canicule, ce n'est pas possible.

Vous recevrez une convocation pour la prochaine réunion qui, à ce jour n'est pas programmée.